



Comité unitaire vaudois
Communiqué de presse du 10 juillet 2014

Patients et soignants unis pour une caisse maladie transparente et juste !

Le comité vaudois pour une caisse publique d'assurance-maladie a lancé aujourd'hui sa campagne pour l'initiative, qui sera soumise en votation populaire le 28 septembre prochain. Le comité regroupe en l'état une quinzaine d'associations d'horizons différents : professionnels de la santé, syndicats, assuré-e-s et partis politiques.

Géraldine Savary, conseillère aux Etats socialiste et présidente de la section vaudoise de l'association suisse des assuré-e-s, a présenté la situation de la santé actuellement : alors que l'augmentation des coûts de la santé est de 2% au niveau vaudois, les primes augmentent bien plus rapidement. Ce constat démontre que le système ne fonctionne pas. Les caisses privées cherchent à faire du profit, alors que toutes vendent le même produit. Pourtant dans le système de la santé, 10% des patients génèrent le 70% des coûts. Dès lors, les caisses privées cherchent par tous les moyens à faire fuir ces mauvais risques et à accueillir les personnes saines. La caisse publique permettra de mettre un terme à cette sélection des risques injustes qui coûte plusieurs millions au système.

Géraldine Zehnder-Joliat, membre du comité vaudois de la Fédération suisse des Sages-femmes, a présenté les situations délicates des femmes enceintes et des familles pendant la période de la grossesse et du post-partum : aujourd'hui chaque caisse-maladie interprète le catalogue des prestations à sa manière. Souvent les femmes et les familles ne savent pas à l'avance ce qui leur sera remboursé et ce qui ne le sera pas. Cette pratique peut engendrer des inégalités importantes auxquelles la caisse publique, par sa pratique uniforme, mettra un terme.

Au nom de l'AVIVO, Christiane Jaquet-Berger, députée popiste, a montré combien les caisses-maladie, solidaires à leur origine, visent surtout à développer des assurances complémentaires qui ne sont pas soumises ni au principe de solidarité, comme la LAMal, ni à l'interdiction des profits. Cela conduit à une désolidarisation entre les générations et au développement de stratégies des caisses pour décourager les aînés, considérés abusivement comme de mauvais risques : difficultés à changer de caisse maladie, remboursements tardifs, ajout furtif d'une assurance complémentaire pas souhaitée, téléphones intempestifs. La caisse publique corrigera ces discriminations et fera concorder en toute transparence les primes avec les coûts.

Beatriz Rosende, du Syndicat des services publics, a expliqué les pressions mises par les caisses maladie sur le personnel soignant pour faire un maximum d'économies. Les dotations de personnel sont ainsi réduites au minimum par des directions qui expliquent que les tarifs négociés avec les caisses maladie sont trop bas pour augmenter les dotations. Partout, le manque de personnel soignant engendre du stress, de la frustration et de l'épuisement. Au final, la qualité des prestations baisse également ! La caisse publique fera en sorte que les primes servent réellement à prévenir et à soigner !

Christa Calpini, pharmacienne indépendante et députée, a expliqué les problèmes engendrés par l'introduction par les caisses maladie du « tiers garant » qu'elle constate au quotidien. Avec ce système, les patients doivent avancer l'argent des médicaments prescrits par leur médecin. Or, certains patients ne peuvent pas payer immédiatement les médicaments, parfois très chers, et il faut trouver des solutions, et pour les malades, et pour les prestataires de soins. Ces situations engendrent des souffrances qui ne sont pas acceptables pour le personnel de santé (soignant comme

pharmacien). De plus, les relations entre prestataires de soin et caisses privées sont souvent conflictuelles et ne permettent pas de mettre en place une véritable politique de santé publique pour le bien de la population.

Le comité unitaire vaudois fera une campagne dans la rue, proche de la population, avec des moyens limités en regard de la grande artillerie des assureurs. Les adversaires ont déjà lancé leurs premières salves depuis quelques semaines, déversant des mensonges honteux sur les conséquences de l'introduction de la caisse publique, comme par exemple la perte du choix du médecin. Or, ce sont les adversaires de la caisse publique qui n'ont cessé ces dernières années d'attaquer la liberté de contracter au Parlement avec l'article constitutionnel en 2008, la fin du moratoire sur les cabinets médicaux en 2011 et le Managed care en 2012. La caisse publique ne modifiera pas le catalogue de prestations. Elle modifiera le système de financement de l'assurance : pour un modèle plus juste et plus transparent. Face à cette campagne déséquilibrée, le comité unitaire appelle toute personne et association intéressée à rejoindre ses rangs en s'inscrivant sur vd@caissepublique.ch et/ou en versant un don au CCP suivant 17-514729-5.

Organisations membres du comité :

Association suisse des médecins assistants et chef de clinique – section Vaud (ASMAV), Groupement des psychiatres et psychothérapeutes vaudois (GPPV), Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), Fédération suisse des sages-femmes – sections VD-NE-JU, Physioswiss, Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique (GRAAP), Association suisse des Assurés – section Vaud (ASSUAS-Vaud), Fédération romande des consommateurs – section Vaud, AVIVO-Vaud, Association citoyenne pour la défense des usagers du service public (ACIDUS), Mouvement populaire des familles (MPF), Syndicats des services publics, Union syndicale vaudoise (USV), UNIA Vaud, Parti socialiste vaudois, Les Verts, SolidaritéS Vaud, POP & Gauche en mouvement, Jeunesse socialiste vaudoise, Jeunes verts vaudois, ainsi que des personnalités indépendantes, telles que Christa Calpini, pharmacienne indépendante et députée PLR, Serge Melly, député de Vaud Libre, Axel Marion, président du PDC Vaud et une trentaine de médecins vaudois inscrits sur le site officiel pour la Caisse publique.

Pour plus d'informations :

Géraldine Savary, conseillère aux Etats, présidente de l'ASSUAS-VD, 079 414 86 65

Géraldine Zehnder-Joliat, membre du comité vaudois de la Fédération suisse des Sages-femmes, 079 647 69 75

Christiane Jaquet-Berger, députée, présidente de l'AVIVO Suisse et Lausanne, 079 449 46 61

Beatriz Rosende, secrétaire central du Syndicat des services publics, 076 308 52 18

Christa Calpini, députée, pharmacienne indépendante, 078 679 29 59

Gaétan Nanchen, secrétaire général du PSV, 079 812 15 03